Aulnay-sous-Bois (93) : Le chauffard qui a tué une mère et son petit garçon écroué, il était déjà connu de la police (MàJ)

28/04/2021 à 7h04



28/04/21

Il l'a dit lui-même ce mardi en fin d'après-midi, au tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Il est « impardonnable » et « prêt à aller en prison ». Au moins, le chauffard, qui a décimé une famille dans la nuit de samedi à dimanche, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), ne s'est pas cherché d'excuses devant le juge des libertés et de la détention. Il a tout reconnu.

Sans surprise, comme le parquet l'avait requis, ce jeune de 26 ans a été placé en détention provisoire. Responsable de la mort d'une mère et de son fils et des blessures graves infligées à la fille et au père, cet habitant de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne) avait été déféré un peu plus tôt pour homicide involontaire, blessure involontaire, refus d'obtempérer, délit de fuite et conduite sous l'empire d'un état alcoolique.

Ce samedi, peu avant 1 heure du matin, après un barbecue entre copains, il roule au volant du Mercedes Viano appartenant à sa mère.

[…]

Le jeune homme, sans casier judiciaire, était connu des policiers de Pontault-Combault (Seine-et-Marne) notamment pour refus d'obtempérer, conduite en état d'ivresse et usage de stupéfiants. Un juge du tribunal de Meaux lui avait, par ailleurs, délivré une fiche d'interdiction de quitter le territoire dans le cadre d'un contrôle judiciaire portant sur une affaire de vol datant d'il y a plus de cinq ans.

Le Parisien

26/04/21

> *Samedi soir un chauffard poursuivi par la police et lancé à pleine vitesse a percuté la voiture d'une famille à Aulnay-sous-Bois. La mère de famille et l'un de ses enfants sont décédés sur le coup. Une scène d'une violence inouïe que nous raconte un riverain pic.twitter.com/PptNSQeePe*
>
> *— BFM Paris (@BFMParis) April 26, 2021*

Elle décrit des gens « formidables » avec « le cœur sur la main ». « Quand mon mari a eu un accident cardiaque, Mehdi m'a tout de suite accompagnée à l'hôpital pour que je puisse lui tenir la main », raconte-t-elle avec émotion. Après le décès de son époux, toute la petite famille s'est pressée autour d'elle pour la soutenir. « On est même partis en vacances au Portugal, ce sont des gens bien. »

[…]

Le week-end dernier, le père de famille avait organisé un « nettoyage collectif du jardin ». « C'est lui qui avait tondu la pelouse. Il parlait même d'organiser une fête des voisins, c'est une belle personne », ajoute-t-elle, le regard perdu dans le vide.

La mère de famille était pour sa part, aux dires de tous, « très discrète » et « réservée ». « C'est pas possible. Je revois le petit courir dans la cour avec son manteau rouge. Il était très vif », lâche une autre voisine. Avant d'ajouter : « On espère juste que la petite s'en sorte ». « Pourvu que la petite s'en sorte », implore une autre voisine en larmes.

Le Parisien



BSPP/C. Nicolas

25/04/21

L'impact a été si violent que la voiture des victimes a été

sectionnée en deux. Un accident provoqué par un **chauffard tentant d'échapper à la police** a fait deux morts et deux blessés graves, tous de la même famille, dans la nuit de samedi à dimanche à Aulnay-sous-Bois. **La conductrice, âgée de 36 ans, et son fils de trois ans sont décédés sur le coup.** Le père de 39 ans et leur petite fille de 7 ans ont été transportés respectivement à l'hôpital de Beaujon (Clichy) et à l'hôpital Necker (Paris XVe), entre la vie et la mort. On ignorait ce dimanche après-midi l'évolution de leur état de santé.

[…]

Le chauffard n'a pas été blessé et a tenté de prendre la fuite à pied après l'accident, avant d'être rattrapé par les policiers municipaux. Il a été placé en garde à vue. **L'homme âgé de 26 ans et originaire de Paris avait consommé de l'alcool et du cannabis**.

Lors de la garde à vue, une analyse a permis d'établir que le chauffard, **apparemment inconnu des services de police**, roulait avec un taux d'alcool dans le sang de 0,86 mg/l. Selon nos informations, **il faisait l'objet d'une fiche lui interdisant de quitter le territoire français. On n'en savait pas plus ce dimanche sur les raisons de cette obligation.**

Le Parisien / Le Dauphiné